

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 02 JUILLET 2014 à 19h30**

Date de la convocation : 27/06/14

Etaient présents :

MM. GAGE D – MERAZGA – PORTHAULT – BRANCATI – DEMOTIER – DOMPE – DROIT – LARQUET – MEIGNAN – PALLU – Mme ROSE.

Absentes excusées : Mmes FROMENTIN – MOREL – SOUY

Secrétaire : M. Gérard DOMPE, assisté de Mme Verleye, secrétaire de mairie.

---

Compte-rendu du 25 juin.

Le conseil valide la proposition de la Commission Culturelle qui consiste à proposer aux Anciens du Village (de 70 ans et plus) un repas animé pour Noël ou un colis pour ceux qui le souhaitent.

Subventions aux associations

M. le maire précise que les associations doivent fournir leur dernier bilan financier.

**1°/ M.A.P.A. Mur RD116 – Choix de l'entreprise**

Le Conseil Municipal considérant :

- l'analyse des offres reçues pour les travaux du mur RD116 établit par l'ADTO,

ENTREPRISES	PRIX HT	ECART AVEC L'OFFRE N° 1	NOMBRE DE POINTS	COEFFICIENT	TOTAL POINTS ACQUIS	CLASSEMENT
CABREMA	138 101,54 €	0,0%	55,2	30%	16,5	1
EIFFAGE	234 963,10 €	70,1%	32,4		9,7	5
COLAS	176 970,19 €	28,1%	43,0		12,9	4
RVM	152 369,47 €	10,3%	50,0		15,0	2
PIVETTA	154 052,05 €	11,5%	49,5		14,8	3

- la proposition de la C.A.O. de retenir l'entreprise CABREMA,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de retenir l'entreprise CABREMA pour un montant de 138 101.54 € HT.

- d'autoriser le maire à signer le marché correspondant.

**2°/ BUDGET 2014 – Décision modificative**

M. le maire présente au conseil un devis de l'entreprise Cabréma pour la remise en état des trottoirs, en raison de leurs affaissements et d'infiltration dans les bâtiments riverains, dans la rue de la forêt, du n° 11 au 21, pour un montant de 10 789 € ttc ; il informe le conseil que l'achat de l'abri-pliant s'élève à 1 591.20 € ttc.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité :

- d'accepter le devis de l'entreprise Cabréma.

- décide d'inscrire les sommes suivantes en section d'investissement au budget :

Art. 2151 – voirie            10 789 €

Art. 21578 – autre matériel 1 600 €.

### **3°/ QUESTIONS DIVERSES**

M. Gage informe le conseil que la Commission « Déchets – Environnement » de la CCPV, dont il est le vice-président, a décidé de la mise en place du mono-flux sur le territoire de la CCPV à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014 ; c'est-à-dire que les usagers déposeront les déchets recyclables (papier et plastique) dans le même bac ; il n'y aura plus de bac et sac bleus.

#### **Commission Culturelle :**

##### Voyage des Anciens :

M. Brancati informe le conseil qu'il aura lieu le samedi 11 octobre à destination du Château de Vaux-le-Vicomte. Les invitations seront distribuées courant juillet.

##### Bibliothèque municipale :

Suite à un contact de la Bibliothèque Départementale qui envisage de ne plus renouveler la convention de prêt de livre en raison du manque d'activité de notre bibliothèque, M. Brancati demande au conseil s'il est favorable à la relancer avec différentes animations (conteur, lectures) et créer un lien avec les écoles d'Orrouy. Le conseil accepte à l'unanimité.

La séance est levée à 20H30